

# Diplôme Inter Universitaire RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE

Formation sur deux composantes majeures de la rythmologie : l'électrophysiologie et la stimulation cardiaque



[Candidater à la formation](#)

[Contact](#)

## Introduction

La prise en charge des troubles du rythme cardiaque représente un problème de plus en plus complexe nécessitant des connaissances en électrophysiologie fondamentale, en électrophysiologie diagnostique, en pharmacologie et des compétences pour l'implantation de prothèses -stimulateurs, défibrillateurs, holters implantables –et pour la réalisation de techniques ablatives applicables au traitement des arythmies (exemple : la fibrillation auriculaire connaît une progression exponentielle liée au vieillissement de la population : sa prise en charge ne se limite plus aux méthodes pharmacologiques mais fait appel à des techniques de stimulation et d'ablation spécifiques).

## Objectifs

La stimulation cardiaque et la défibrillation voient leurs indications curatives et prophylactiques augmenter régulièrement. A titre d'exemple, plus de 50 000 stimulateurs cardiaques sont implantés annuellement en France et plus de 250 000 patients doivent bénéficier d'une surveillance régulière de leur prothèse. C'est pourquoi les médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques pourront, avec ce DIU, acquérir une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique.

## Programme et contenu

### ● Module théorique :

- 60 heures d'enseignement théorique répartis sur 2 années, à raison d'une semaine chaque année : alternativement une année est consacrée à l'enseignement de la stimulation pendant une semaine et une année est consacrée à l'enseignement de la rythmologie pendant une semaine. La participation à cet enseignement théorique est obligatoire. Elle est organisée annuellement en un lieu centralisé.
- 40 heures de formation théorique et pratique avec la participation obligatoire aux «journées» organisées annuellement par le groupe de travail de «rythmologie et stimulation cardiaque» de la Société Française de Cardiologie, chaque session équivalent à 20 heures d'enseignement théorique.

### ● Module de surveillance sous forme de participation active à :

- des consultations spécialisées de suivi, de programmation et de réglage optimal des pacemakers et des défibrillateurs
- des réunions de discussion d'indications de stimulation et de choix du stimulateur. Ce module, noté sur 20, est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé. Le candidat doit avoir participé au suivi et à la programmation de 80 stimulateurs et / ou défibrillateurs.

### ● Module d'implantation permettant au candidat de participer à un minimum de 80 implantations (stimulateurs et /ou défibrillateurs), dont la moitié au titre d'opérateur principal.

### ● Module d'ablation permettant au candidat de valider 50 procédures d'ablation effectuées à titre d'opérateur principal (les ablations de jonction auriculo-ventriculaire ne sont pas prises en compte)

## Contrôle des connaissances

Pour obtenir le DIU, le candidat doit avoir validé les 4 modules : théorique, ablation, surveillance et implantation.

- Validation du module théorique : épreuve écrite anonyme durant 3 heures, notées sur 60 et comportant une ou plusieurs questions rédactionnelles portant sur un total de 20 points et plusieurs cas cliniques et quiz ECG portant sur un total de 40 points. Il n'y a pas de session de rattrapage de prévue.
- Validation du module de surveillance : Ce module, noté sur 20, est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé. Le candidat doit avoir participé au suivi et à la programmation de 80 stimulateurs et / ou défibrillateurs.
- Validation du module d'implantation : Ce module, noté sur 20, est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé.
- Validation du module d'ablation : Ce module, noté sur 20, est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé.

## Renseignements pédagogiques

Pr Fabien Squara : [Fabien.squara@univ-cotedazur.fr](mailto:Fabien.squara@univ-cotedazur.fr)

## Calendrier de la formation

L'enseignement se déroule sur une période de deux années universitaires minimum (160h) et de 4 années universitaires maximum

## Admission

Cette formation est ouverte aux :

- médecins titulaires d'un D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire, ou d'un C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
- internes de spécialité inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'internat)

## Capacité d'accueil

2 étudiants

## Frais d'inscription

657,00 €